

ASSEMBLÉE NATIONALE

30 juin 2010

MODERNISATION DE L'AGRICULTURE ET DE LA PÊCHE - (n° 2636)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 1345 Rect.

présenté par
M. Michel Raison

ARTICLE 16 BIS

Supprimer l'alinéa 17.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de cohérence avec la nouvelle rédaction de l'article L. 261-1.